

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	21 (puis 22, M. Patrick CIBOIS arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19)
- votants par procuration	6 (puis 5, M. Patrick CIBOIS arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19)
- absents	2
- total des votants	27

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 8 avril 2019.

xxx

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi quatre avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-six mars, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Philippe LEROUX, Maire.

Étaient présents :

M. Philippe LEROUX, Maire,

M. Patrick CIBOIS (arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19), Mme Paola MIZAC, Mme Brigitte LEROUX, M. Patrick WALCZAK, Mme Claudine COUTURE, M. Jean-Paul MANGIN, Adjoints,

Mme Martine HERBERT, M. Jean-Marie MOREL, Mme Carole BIGUEUR, M. Damien SIMON, Mme Anne NOËL, M. Frédéric LE PAGE, Mme Fabiola ANQUETIL, Mme Bérengère CASTANET (née CADINOT), M. Yoann LAVERNHE, M. Clément FOUTEL, M. Paul DHAILLE, Mme Christine DECHAMPS, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Yann BEUX, Mme Sylvie LEGENTIL, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Patrick CIBOIS	qui donne pouvoir à	M. Patrick WALCZAK (pour une partie de la séance, M. CIBOIS arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19)
M. Xavier PICAUVET	qui donne pouvoir à	M. Jean-Paul MANGIN
M. Jean-Yves GOGNET	qui donne pouvoir à	Mme Brigitte LEROUX
M. Romuald HAUCHECORNE	qui donne pouvoir à	M. Jean-Marie MOREL
M. Kamel BELGHACHEM	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
M. Teddy LECLERC	qui donne pouvoir à	M. Yoann LAVERNHE

Absents :

Mme Lesline BOIXEL, M. Mourad BETTAHAR, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

M. Frédéric LE PAGE est nommé, unanimement, secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.48/04.19

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2019**

Délibération n°: D.48/04.19

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2019**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les grandes lignes du budget Développement Economique pour 2019 en vue de son approbation,

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant qu'il convient de poursuivre les actions engagées en matière de développement économique,

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le Budget Primitif 2019 du budget Développement Economique.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les *dépenses* de la section de fonctionnement s'élèvent à : **724 542,32 €**

Elles comprennent :

- les frais de gestion de biens immobiliers	2 000,00 €
- les taxes foncières	113 100,00 €
- les frais d'entretien (maintenance et entretien du bâtiment)	474 696,12 €
- les assurances (dommages aux biens)	2 180,00 €
- les fluides	5 740,00 €
- les pertes s/créances irrécouvrables.....	9 000,00 €
- les annulations de titres s/exercices antérieurs.....	1 000,00 €
- les dépenses imprévues	49 000,00 €
- les dotations aux amortissements	27 354,00 €
- le virement à la section d'investissement	40 472,20 €

Les *recettes* de fonctionnement s'élèvent à : **724 542,32 €**

Elles comprennent :

- le produit des loyers, la location des salles, des remboursements d'impôts fonciers	378 028,00 €
- l'opération d'ordre de transfert entre sections	502,00 €
- le résultat de fonctionnement reporté	346 012,32 €

Délibération n°: D.48/04.19

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2019**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les *dépenses* prévues de la section d'investissement s'élèvent à : **240 136,44 €**

Elles comprennent :

- le capital des emprunts	6 700,00 €
- les crédits permettant le remboursement éventuel des cautions en cas de départ des locataires.....	11 190,00 €
- les écritures de transfert des études vers les travaux	160,00 €
- l'amortissement des subventions d'investissement reçues	502,00 €
- les travaux reportés (couverture BATIC).....	150 084,44 €
- les travaux 2019 : → Futura : le remplacement de l'alarme d'intrusion, → bâtiment Saint Léonard : des travaux de peinture, de canalisation, et de drainage, → BATIC : des travaux de peinture de façade	71 500,00 €

Les *recettes* prévues de la section d'investissement s'élèvent à : **240 136,44 €**

Elles comprennent :

- les amortissements	27 354,00 €
- les écritures de transfert des études vers les travaux	160,00 €
- l'excédent d'investissement reporté	172 150,24 €
- le virement de la section de fonctionnement	40 472,20 €

Délibération n°: D.48/04.19

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2019**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter le Budget Primitif 2019 du budget Développement Economique qui s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- RECETTES :	<u>EUROS</u>
Chapitre 70 Ventes de produits et prestations de services	18 620,00 €
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	359 408,00 €
Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	502,00 €
Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté	346 012,32 €
* Total des recettes de la section de fonctionnement	: <u>724 542,32 €</u>

- DEPENSES :	<u>EUROS</u>
Chapitre 011 Charges à caractère général	597 716,12 €
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	9 000,00 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 354,00 €
Chapitre 022 Dépenses imprévues	49 000,00 €
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	40 472,20 €
* Total des dépenses de la section de fonctionnement	: <u>724 542,32 €</u>

Délibération n°: D.48/04.19

Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

- RECETTES :

EUROS

Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	40 472,20 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 354,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	160,00 €
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	172 150,24 €

*** Total des recettes de la section d'investissement : 240 136,44 €**

- DEPENSES :

EUROS

Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	17 890,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	4 000,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	217 584,44 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	502,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	160,00 €

*** Total des dépenses de la section d'investissement : 240 136,44 €**

DELIBERATION ADOPTEE PAR 23 VOIX POUR (22 ELUS DE LA MAJORITE ET M. YANN BEUX, ELU DE L'OPPOSITION « COMMUNISTE ET REPUBLICAIN ») ET 4 ABSTENTIONS (M. PAUL DHAILLE, MME CHRISTINE DECHAMPS, MME FABIENNE MANDEVILLE, M. KAMEL BELGHACHEM, ELUS DE L'OPPOSITION DE GAUCHE).

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,
le Maire de Lillebonne,



